

SERVICE CIVIQUE DISTRICT

PRESENTATION DU DISPOSITIF

(SAISON 2024/2025)





- ❖ Être âgé de 18 ans minimum 25 ans maximum (30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Permis B et véhiculé (obligatoire)
- ❖ Lycéen(ne) non autorisé(e) → incompatible avec la mission en club
- ❖ Statuts possibles → Etudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, contrat à temps partiel
- ❖ Nationalité française ou ressortissant européen ; jeune originaire d'autres pays → doit résider en France depuis plus d'un an et disposer d'un titre de séjour durable afin de pouvoir effectuer la mission

<u>Principes</u>

- ❖ Une mission d'une durée de 8 mois (début 04/11/2024)
- ❖ Indemnité de 619,83 €/mois (au 01/01/2024)
- Respecter l'emploi du temps de 24 h/semaine fixé par le tuteur
- 2 jours de congés par mois de service effectué







- Accomplissement d'une mission d'intérêt général (solidarité, santé, sport, environnement,...), sans conditions de diplôme. Seuls comptent les savoirs-être et la **motivation**
- Ce n'est pas un stage, ni un faux-emploi déguisé, ni un travail représentant des tâches indispensables au fonctionnement dans l'association (administratif, logistique, etc)
- ❖ La mission doit permettre de se construire en tant que citoyen, d'acquérir des compétences et se projeter, d'aller au contact de la société → gagner en AUTONOMIE et se RESPONSABILISER
- ❖ Le jeunes volontaire sera accompagné par un Tuteur du District







MISSION Nº 1

Football éducatif, social et citoyen en lien avec le PEF

- Promouvoir, déployer et développer le Programme Educatif Fédéral (PEF) au sein des clubs
- Assurer le suivi et la valorisation des actions clubs du Programme Educatif Fédéral
- Promouvoir et valoriser le Programme Educatif Fédéral au sein des clubs par le biais de rencontres et échanges organisés
- Intervenir en soutien des Référents clubs afin d'optimiser le déploiement du Programme Educatif Fédéral
- Développer le réseau des clubs engagés dans le Programme Educatif Fédéral
- Proposer et participer à des actions citoyennes et sociales en relation avec les thèmes du Programme Educatif Fédéral
- Mettre en place des actions PEF dans le cadre des activités du District (Journées évènementielles, actions PPF, sections sportives,...)









Mixité et Football Féminin

- Accompagner les bénévoles des clubs dans le recrutement des éducatrices et dirigeants
- Organiser des actions permettant de promouvoir la mixité et la féminisation
- Superviser l'opération FFF « Toutes Foot »
- S'associer aux actions Foot à l'école primaire pour promouvoir la pratique féminine
- Aider à l'organisation de « Portes Ouvertes » au sein des clubs
- Accompagner les joueuses vers les structures clubs, écoles de football au féminin,... pour la pratique du football → élargissement du public









Nouvelles Pratiques et Football Loisir

- Accompagner les bénévoles des clubs dans la mise en place d'actions nouvelles pratiques (futnet, fitfoot, foot en marchant,...)
- Organiser des actions permettant de promouvoir les nouvelles pratiques
- Promouvoir et développer la communication sur les nouvelles pratiques
- S'associer aux actions District pour promouvoir les nouvelles pratiques
- Aider à l'organisation de « Portes Ouvertes » au sein des clubs







CONTRAT D'ENGAGEMENT

- 4
- ✓ Pièces qui seront à fournir (après validation par la Commission District) pour le contrat d'engagement → en format PDF (pas de photos) et à envoyer en une seule fois :
 - ❖ Curriculum vitae (comportant en plus des informations classiques, la situation familiale, situation sociale (étudiant sans emploi,...) ainsi que le régime de couverture sociale → régime général, MSA,...nécessaire pour la saisie du contrat d'engagement). Doit y figurer également la taille vêtement.
 - Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale, passeport) ou titre de séjour
 - Copie recto-verso du permis de conduire
 - ❖ Copie des diplômes obtenus dont formation « Premiers Secours type PSC1 » (si elle a été effectuée)
 - ❖ Copie de la carte vitale ou attestation
 - ❖ Un RIB du compte courant <u>au nom</u> du jeune volontaire
 - Certificat médical d'aptitude à réaliser la mission de service civique à fournir dans les deux mois (obligation légale)
 - ❖ Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) / demande à faire sur internet par le volontaire
 - Pour les étudiants boursiers et les bénéficiaires du RSA → une indemnité supplémentaire de 114,95 € est attribuée.





CONTACTS

- Fernanda ALVERNHE (Référente Administrative) :
 - ✓ Contact: 05.63.38.55.00 / comptabilite@foottarn.fff.fr
- Madjide AMER-SAÏD (CTD PPF):
 - ✓ **Contact:** 06.17.97.38.58 / technique@foottarn.fff.fr

